Je l'ignore; les simplistes diront peut-être que notre génie ne s'assouplira jamais à ces constitutions complexes et compliquées.

LE PRINCE COLONNA

et le revirement à Rome

On a beaucoup remarqué la présence du prince Colonna, assistant au trône pontifical, au service de la chapelle papale, dimanche dernier. C'est la première fois que ce patricien romain a rempli cette fonction, héréditaire, on le sait, dans les familles Orsini et Colonna. Le jeune prince, au lendemain de 1870, s'était ruiné au Quirinal : c'était, encore il y a deux années, un *blanc*. Son père est mort en 1893. Le Vatican le mit en demeure d'opter entre le Pape et le roi. Il revient aujourd'hui au Pape. Il y a là un symptôme. Il est incontestable que tout ce qui est jeune, vivant, éclairé, commence à se retirer du nouveau régime, qui s'écroule comme un édifice qui tombe en ruines avant d'être achevé.

Les grandes familles de Rome s'étaient, en grande partie, rapprochées de la jeune royauté usurpatrice. Il semblait alors que l'avenir souriait aux nouveaux occupants. Plusieurs patriciens ne surent pas résister à la tentation. D'autres se tinrent sur la frontière et formèrent ce que l'on appelle à Rome le *monde gris*, où les blancs et les noirs se cotoyèrent.

Les spéculations, la fièvre de parvenir, les principes égalitaires ont presque détruit ces races *antiques*, dont quelques-unes furent des espèces de dynasties, plus brillantes et plus antiques que beaucoup de familles souveraines d'Europe. Ce patricial infidèle n'était pas de bronze, il s'est *montré* oublieux de son histoire et inférieur à ses origines. Dieu l'a puni. D'un côté, c'est le châtiment par la ruine; de l'autre, c'est le retour à la maison paternelle. Aujourd'hui, en face de l'universelle faillite de la royauté pendant que la Papauté reprend son cours victorieux, ces chutes et ces défections n'attristeraient plus l'âme des Pontifes. C'est une crise qui est close; c'est l'antique tradition qui est remise en honneur. De là, la portée de cette « conversion » du prince Colonna. La voix de l'honneur et l'*intelligence* de l'avenir ont reconquis les cours. Le Quirinal baisse: le Vatican monte.

L'INDUSTRIE DU TAPIS

depuis 1789 jusqu'à nos jours (1)

(Suite. — Voir le *Bulletin des Laines* du 6 mars)

M. Blaise, (des Vosges) dans la première édition de l'excellent Dictionnaire universel du Commerce de M. Guillaumin (1839), a recueilli sur l'état de l'industrie des tapis des renseignements dont il n'est pas inutile de faire l'analyse. En partageant la *production générale des tapis français en six* catégories, on estimait qu'il se faisait pour 600.000 fr. de velutes ou de savonnerie ; pour 1.200.000 fr. d'Aubusson ; 1.800.000 fr. de moquettes bouclées et épinglées ; 500.000 fr. d'écossais et de brochés ; 100.000 fr. de vénitiens, et pour 500.000 fr. de tapis jaspés. Le tapis velouté se faisait à Aubusson à nœuds comme aux Gobelins, ou en haute laine, c'est-à-dire à mèches non nouées, et de l'une et de l'autre façon à haute ou à basse lice. Le tapis haute laine n'est pas fait avec une matière aussi fine que le velouté à nœuds. On en faisait également à Beauvais et à Tours ; Beauvais excellait pour la beauté, et Tours pour la qualité de ses produits.

La moquette bouclée, c'est-à-dire à mèches non coupées, se fabriquait à la pièce sur une largeur de 26 pouces (0 m. 70 c.) c'est la largeur actuelle et et valait de 10 à 30 fr. l'aune; il se faisait pour le sellerie un genre à 4 fr. Aubusson, Tourcoing, Abbeville, Amiens, Roubaix fabriquaient les moquettes.

Le tapis écossais ou à double face, genre commun, se travaillait au métier Jacquard, sur trois pieds de largeur ; il valait de 5 à 15 francs l'aune. La chaine de ce tapis est en coton. On en faisait à Tourcoing, Amiens, Aubusson, Bordeaux et à Amiens, où se fabriquaient également les camaïeux et les brochés à trois et quatre couleurs.

Le tapis vénitien est un tapis rayé et quadrillé qu'on plaçait sur les marches des escaliers. Large de 6 pouces à 3 pieds, il se faisait au métier simple, et valait, l'aune, de 3 à 10 fr. C'est également au métier simple que se faisait et se fait le tapis jaspé avec une grosse trame d'étoupe revêtue de legers brins de laine qui, par des combinaisons peu variées, produisent des fonds chinés et des rayures. La laize avait 3 pieds, et le prix en était de 4 à 10 fr. l'aune. On le faisait à Beauvais, Aubusson, Felletin, Tours et Nimes.

En reprenant ces détails et les chiffres de la production dans un ordre, on trouvait que Beauvais, en foyers haute laine et avec quelques jaspés, fabriquait pour 150 ou 200.000 fr.; Tourcoing, pour 600.000 fr. de moquettes et un peu d'écossais ; Abbeville, pour 300.000 fr. de moquettes, quelques tapis épinglés et velutés ; Aubusson, pour 2 millions ou 2 millions et demi de tapis veloutés, de tapis ras et d'autres genres ; Felletin, pour 300.000 fr. de même tapis, dans les qualités communes ; Tours, pour 300.000 fr. de foyers haute laine et de jaspés ; Roubaix pour 100.000 fr. de moquettes; Paris, pour 200.000 fr. de vénitiens et de tapis de fantaisie ; Bordeaux, pour 100.000 fr. de jaspés, d'écossais et de vénitiens ; et Nimes, pour 200.000 fr. d'écossais et de jaspés. Le total donne environ 5 millions de francs pour la production totale de la France, année moyenne, de 1834 à 1839.

En 1834 on l'évaluait officiellement à 3 millions et demi. Dans un intervalle de cinq ans, la production avait donc crû de 1.500.000 fr., et cela pendant que les salaires haussaient et que le prix de vente baissaient, suivant les genres, de huit à vingt p. 100. Il faut dire que cette baisse du prix de vente n'était pas produite par un progrès réel de la fabrication, elle venait de ce que les laines avaient perdu un peu de leur valeur et de ce qu'on savait mettre moins de laine dans le tissus. L'exportation de nos tapis était toujours très peu importante. La moquette bouclée, façon Bruxelles, qui se vendait 12 fr. à Paris, ne valait à Londres, que 8 fr. 20, et l'aune de tapis turc français coutait 30 fr. tandis que le même tissu vendait 10 ou 12 fr. à Smyrne.

L'exposition de 1839 ne fut pas sans attester les efforts persévérants des principales villes de fabrique. Aubusson, Abbeville, Nimes et Tourcoinh s'y distinguèrent. Le fait saillant de ce concours, ce fut le progrès marqué dans la fabrication de la moquette et l'extension de la consommation de cet article Abbeville et Tourcoing peuvent en réclamer l'honneur : c'est dans ces villes que la fortune des tapis de mouquette était préparée au prix d'incessants efforts et de grands sacrifices. Nimes s'étudiait à imiter les produits du Nord et à créer d'autres genres, et grâce à l'activité d'une maison nouvelle, celle de MM. Flaissier, et à l'initiative de M. Soulas, elle comptait bientôt une grande industrie de plus dans ses murs.

La qualité des moquettes françaises était appréciée vivement par le jury, et M. Blanqui, dans son rapport, s'exprimait ainsi :

» Il est à désirer que cette amélioration s'étende aux tapis dits écossais, aux moquettes bouclées, et même aux tapis veloutés ordinaires qui sont encore très cher, ainsi que les jaspés. »

A mesure que se prolongera la série des expotions et des rapports qui en conservent le souvenir, on se fera une juste idée de l'utilité, non seulement de ces concours périodiques, mais de ces archives imprimées où, presque jour par jour, se trouvera à la longue écrite l'histoire complete des tentatives et des progrès de l'industrie. Mais croyons, pour notre part, que ce que nous avons de mieux à faire dans les pages qui vont suivre, c'est d'y faire une place à des témoignages qui tirent du prix de la valeur des hommes qui les portent.

M. Blanqui s'exprimait ainsi dans son rapport sur l'exposition de 1844 :

» La fabrication des tapis ne s'est pas étendue, depuis la dernière exposition hors des points qu'elle occupe sur notre territoire. Aubusson, Felletin, Tourcoing, Nimes, Abbeville en sont toujours les foyers principaux; mais ces foyers ont acquis une importance plus considérable, destinée à s'accroitre encore.

(1) Essai sur l'histoire des Tapisseries et Tapis par M. W. Chocquecl.

Une production de tapis qui ne s'élève pas à plus de 8 millions de francs, pour suffire aux besoins d'une consommation comme la nôtre et à ceux de l'*exportation*, en vérité, c'est *bien peu*, et il est permis de supposer que nos habiles fabricants dépasseront bientôt ce chiffre trop modéré.

Les efforts qu'ils ont faits pour arriver à ce but sont fort louables. Non seulement ils ont cherché à perfectionner leurs procédés et à varier leurs dessins, mais quelques uns d'entre eux ont tenté de s'ouvrir des voies nouvelles, en apportant un soin particulier à la confection des tapis ras pour teintures, portières et ameublements.

Ces efforts annoncent toutefois que la vieille industrie des tapis rencontre des obstacles difficiles à surmonter, soit dans les habitudes des populations, soit dans le prix élevé des produits, soit peut être dans leur peu de durée. Il s'est répandu depuis quelques années, dans la consommation, une variété de tapis dits écossais qui ne sont pas chers, assurément, mais qui durent si peu, que leur prix, quelque borné qu'il soit, est encore fort au-dessus de leur valeur. Les consommateurs sont très disposés à appliquer à tous les genres de tapis les reproches fondés qu'on adresse au tapis écossais.

» Le tapis ras d'Aubusson et les moquettes représentent seuls aujourd'hui la véritable fabrication française, toujours très capable de livrer au commerce de magnifiques veloutés, mais qu'on fait peu, à cause de leur prix élevé.

C'est dans ces deux sortes de tapis que se sont manifestés à l'exposition les progrès les plus remarquables.

Dans l'état actuel des affaires, la plus forte production individuelle ne dépasse pas 800.000 fr. par année et la plupart des fabricants n'atteignent pas le taux de 300.000 fr. De pareils chiffres annoncent bien clairement que la fabrication des tapis, en France, n'a pas encore dit son dernier mot. »

La révolution de 1848 vint surprendre l'industrie et entraver tout à coup ses efforts ; mais comme il n'est aucun événement humain dont il ne soit pas possible de faire sortir un enseignement utile et de tirer profit, le caractère démocratique de cette nouvelle crise de notre histoire, en faisant concevoir passagèrement des craintes pour l'avenir des riches produits de l'art de la tapisserie, communiqua à nos fabriques désorientées un plus vif désir d'arriver à la production des tissus du genre moyen et de satisfaire une consommation d'un nouvel ordre. La moquette continuait le cours de son succès et le justifiait par sa solidité toujours plus grande, et le charme des dessins qu'on s'appliquait à lui faire traduire en laine. Amiens et Tourcoing virent les moquettes fines fixer particulièrement l'attention lors de l'exposition 1849.

La fabrication des tapis a surtout brillé cette année, dit le rapporteur, dans la confection des moquettes ; les tapis ras, les veloutés ont soutenu leur vieille réputation, les tapis écossais ont presque entièrement disparu. Telle est, en peu de mots, la situation de cette belle industrie. Les tapis veloutés, surtout ceux de grandes dimensions, sont désormais au-dessus de nos modestes fortunes ; les tapis ras semblent froids, trop chers aussi peut-être, malgré leur solidité et la variété infinie de leurs dessins. Les tapis écossais, dont nous annoncions la ruine prochaine il y a cinq ans, paraissent de plus en plus abandonnés à cause de leur mauvaise qualité ; ils ont nui beaucoup plus qu'on ne pense à la réputation des autres, et la tendance générale de la consommation semble n'être favorable aujourd'hui qu'aux moquettes. Leur usage s'étend de jour en jour, non seulement sous forme de foyers, descentes de lits et de tapis d'appartement, mais sous forme de portières, de tentures, et, depuis quelque temps, elles sont employées dans la fabrication des étoffes pour meubles. C'est même sous ce dernier rapport qu'elles ont fait le plus de progrès.

Amiens, Aubusson, Nimes, Tourcoing se distinguent également dans cette branche, tout en conservant les caractères de leur fabrication respective.

Une maison de Nimes a exposé un nouveau genre d'étoffe pour meubles, connue sous le nom de Gobelin uni et chine, soie et laine, de l'effet le plus briliant, ainsi que des moquettes à envers serre aussi pour meubles, qu'on dirait doublées d'une toile solide et inaltérable.

Une certaine extension a été donnée aux essais de tapis dits chenilles qui permettent l'emploi indéfini de couleurs, interdit aux moquettes, et qui ont déjà produit des œuvres très remarquables, dont l'honneur appartient à la ville de Nimes. Deux fabricants d'Amiens en ont exposé des échantillons qui promettent à ce genre quelques chances d'avenir si l'industrie parvient à donner au fil de liage une plus grande solidité.

L'exposition de tapis n'a pas eu cette année l'éclat et la richesse de 1844. On devine trop que, la haute consommation ayant cessé, c'est la production terre à terre qui commence. La fabrique s'est réfugiée dans les petits détails, dans les petites œuvres, elle perd son caractère artistique pour adopter les habitudes plus modestes que les circonstances nous ont imposées.

On avait vu à l'exposition de 1849 se produire des essais nouveaux. Le grand établissement de Tourcoing avait, par exemple, entrepris de faire le tapis ras d'Aubusson, mais il fut prouvé une fois de plus par cette tentative qu'on ne peut improviser nulle part une industrie aussi délicate, et que s'il faut quinze ans à Aubusson même pour faire un ouvrier de l'apprenti qui touche au métier presque en apprenant à parler, il faudrait bien plus de temps encore pour organiser des ateliers complets dans des villes où la tradition spéciale de cet art n'existe pas. On voyait aussi dans cette exposition des tapis de coton imprimés ; mais l'invention du tapis chenille était la plus remarquable des innovation qui eussent été, depuis quelque temps, introduites dans l'industrie, quoique le tissu produit par ce procédé ne puisse être jamais mis en comparaison avec les moquettes, pour la solidité.

Peut-être convient-il de dire en quoi ce procédé consiste.

Il s'agit d'une bande de chenille analogue à celle qui est employée pour les ouvrages de dames. Cette bande est composée de fils de laine de diverses teintes ; on la dispose à cheval sur les fils d'une chaine unie, puis on la relève en brosse et on la serre par le battant comme si on frappait une trame quelconque. On croise les fils de la chaine, on insère un fil ordinaire pour maintenir la partie duveteuse que l'on vient de fermer, puis on insére une seconde trame de chenille, et ainsi de suite. Si chacune d'elles a ses couleurs convenablement disposées, on exécutera le dessin qu'on voudra.

On peut composer une chenille d'un grand nombre quelconque de nuances.

Le travail essentiel de cette fabrication consiste dans la production de la chenille conformément au dessin de la mise en carte, c'est-à-dire au dessin peint sur un papier quadrillé disposé d'une façon spéciale, pour guider l'ouvrier dans son travail.

La chenille en pièce est découpée par bande au moyen d'une espèce de scie circulaire ; ce sont ces bandes qui dans l'ordre ou on les dispose, sont employées par des femmes sur des métiers pareils au métier à faire la toile. Par ce procédé la matière est économisée, le travail est divisé et simplifié, et l'on peut, sans augmenter sensiblement la main d'œuvre, faire usage d'un nombre illimité de couleurs.

Ainsi se perfectionnait peu à peu l'industrie nationale ; mais une nouvelle ère allait s'ouvrir devant les industries du monde entier et en 1851 fut enfin réalisée à Londres la glorieuse pensée française d'une exposition universelle.

(*A suivre*).

NOUVELLES DU JOUR

La reine d'Angleterre à Cherbourg

Paris, 10 mars. — La *Libre Parole* de demain dit que, en outre du préfet maritime de Cherbourg, le général Baillot, envoyé spécial, et le préfet de la Manche recevront, mercredi, la reine d'Angleterre à son arrivée à Cherbourg.

Les années précédentes, la circonstance ne donnait pas lieu à un semblable apparat, ce qui d'ailleurs répondait aux désirs intimes de la reine Victoria.

Les mesures prises cette fois doivent se rapprocher, croyons-nous, de la correspondance de Londres que nous avons signalée hier en y attachant un caractère officieux, correspondance qui insistait sur les sentiments de vive sympathie de la reine d'Angleterre à l'égard de la France.

Explosion à bord d'un torpilleur

Brest, 10 mars. — Un grave accident est arrivé à bord du torpilleur *7.3*, qui évoluait près d'Ouessant avec le *8.3*. Vers deux heures, un plateau de cylindre éclata. Le quartier-maître mécanicien Bramonié put fermer la prise de vapeur et sauva ainsi l'équipage.

Le *89* prit le *7.3* à la remorque, mais la mer était démontée et la remorque cassa à plusieurs fois.

Ce matin, le remorqueur-haleur alla chercher le *7.3* et le conduisit à Brest.

Sans la présence d'esprit du quartier-maître mécanicien, il y aurait eu des victimes.

Une messe célébrée à Solférino pour le maréchal Canrobert

Milan, 10 mars. — Une messe solennelle de *Requiem* a été célébrée aujourd'hui à Solférino pour le repos de l'âme du maréchal Canrobert. Le consul général de France, le préfet, toutes les autorités militaires et civiles assistaient à la cérémonie qui a été très imposante.

L'insurrection de Cuba

Madrid, 10 mars. — On télégraphie de la Havane qu'après plusieurs combats à Biza, les rebelles, commandés par Rubigora, ont établi de nouvelles positions d'où ils ont été délogés avec des pertes considérables.

Une colonne du régiment de Cuba a attaqué les flibustiers qui ont eu un mort et sept blessés.

D'autre part, la bande d'insurgés qui opérait près de Makauzas est maintenant réduite à quelques bandits isolés.

Quelques villes seulement sont encore aux mains des rebelles. La tranquillité complète règne dans sept provinces.

Election législative — 2e circonscription du Havre

Le Havre, 10 mars. — Inscrits, 18372 ; votants, 10011. M. Brindeau, maire du Havre, républicain progressiste indépendant, 9290 voix, élu.

M. Brindeau n'avait pas de concurrent. Il s'agissait de remplacer M. Félix Faure, qui avait été élu par 10.048 voix sans concurrent.

Elections municipales à Niort

Niort, 10 mars. — Les neuf conseillers municipaux de Niort qui avaient donné leur démission en décembre dernier, comme protestation contre l'établissement d'un lycée de jeunes filles à Niort, viennent d'être réélus par 2500 voix sur 3000.

L'expédition de Madagascar

Cherbourg, 10 mars. — Les agents et le personnel ouvrier de l'arsenal désignés pour faire partie du service fluvial de l'expédition de Madagascar ont quitté Cherbourg pour Toulon. Une foule nombreuse a acclamé les hommes à la gare ; la musique municipale a joué la *Marseillaise* au départ.

Nantes, 10 mars. — La Société Nantaise des anciens militaires de l'infanterie de marine a offert cet après-midi dans la grande salle du Palais de la Bourse, un vin d'honneur aux soldats du 11e corps qui partent pour Madagascar.

Le maire de Nantes, M. Riom, ayant à ses côtés le général Vasseur, commandant le 11e corps, le préfet et de nombreux officiers d'état-major, présidait la fête.

Les anciens combattants des guerres coloniales ont fêté avec la plus grande cordialité leurs jeunes camarades.

On a applaudi des discours patriotiques du maire, du préfet et du président de la Société Nantaise Mais l'enthousiasme a été à son comble quand le général Vasseur, en quelques phrases brèves et émues, s'est adressé à ses chers enfants pour leur rappeler leur glorieuse mission, leur souhaiter la victoire et un prompt retour.

L'état de santé du cardinal Rampolla

Rome, 10 mars. — Le cardinal Rampolla va sensiblement mieux; il a pu recevoir aujourd'hui M. Eugène Veuillot.

Contre M. Crispi

Turin, 10 mars. — La campagne d'opposition est menée activement dans le nord de l'Italie.

Plusieurs discours électoraux ont été prononcés aujourd'hui à Lanzo grand-Banque. M. Brin a demandé que l'on rentre au plus tôt dans la Constitution ; il a attaqué vivement M. Crispi, puis a donné lecture de lettres par lesquelles MM. di Rudini et Zanardelli lui envoient leur adhésion.

La guerre entre la Chine et le Japon

Yokohama, 10 mars. — Les Japonais se sont emparés des forts avoisinants Yung-Tséou qui, résistaient encore dans la matinée du 9 mars.

La première division de la 1re armée, poussant plus avant a attaqué la ville du Tien-Chuang, où le général Jung s'était réfugié avec 10.000 Chinois. Les pertes des Chinois sont très nombreuses, celles des Japonais insignifiantes.

Les courses d'Auteuil

Paris, 10 mars. — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu aujourd'hui à Auteuil :

Prix du Sentier : duc de Nevers (Walk Oyer — Prix Valentino. 1. Chatillon; 2. Victoria; 3. Mahonet. — Steeple-chase national : 1. Riberac ; 2. Naymion; 3. En Concorde. — Prix du Lac: 1. Le Mazarin; 2. Chantenay; 3. Longjumeau.— Prix Amaranthe: 1. Enjoleur; 2. Chicago. 3. Fable. — Prix Nuage: 1. Belle-lurette; 2. Perfidie; 3. Réfléchi.

Lettre de Léon XIII à M. le Président de la République

Paris, 10 mars. — Le nonce apostolique, Mgr Ferrata, a été reçu, hier, à l'Elysée. Il a remis à M. le Président de la République une lettre dans laquelle le Souverain pontife accuse réception de la lettre de M. Félix Faure lui notifiant son élection à la présidence de la République.

Le mouvement préfectoral

Paris, 10 mars. — Aujourd'hui ou demain devait avoir lieu un important mouvement préfectoral que les journaux avaient annoncé. On disait même que le préfet du Nord serait compris dans ce mouvement et appelé à la préfecture de la Seine.

A dernier moment, ce mouvement a été remis à une date indéterminée dans des conditions dignes d'être notées.

M. Ribot, accentuant de plus en plus son mouvement vers le radicalisme, avait projeté de caser dans la politique un certain nombre de personnalités radicales rejetées par le suffrage universel, entre autres l'ex-député radical Journeau. M. Ribot avait pris cette décision à la suite de la démarche faite auprès de lui par MM. Jullien et Bazille et c'est pour donner satisfaction aux pires radicaux que M. Ribot aurait promis une hécatombe de fonctionnaires suspects de modérantisme.

Puis, tout à coup, le président du conseil a dû s'arrêter et l'on vient d'ajourner le fameux mouvement préfectoral. On attribue ce revirement aux résistances de M. Leygues, ministre de l'intérieur.

Intéressantes déclarations du Ministre de la guerre à la Chambre

Pendant la discussion du budget de la guerre, samedi, à la Chambre, le Ministre de la guerre, le général Zurlinden a promis d'améliorer les casernes de Melun; d'acheter, désormais, de préférence, des cuirs français; d'empêcher les fraudes, dans les compagnies, au sujet des lits militaires.

Le ministre de la guerre empêchera encore les militaires dispensés d'être retenus sous les drapeaux pour des causes diverses. Il accordera quart de place sur les chemins de fer aux agents douaniers ; enfin, il reculera, pour raison de chômage, l'appel des réservistes, cette année.

La question du rapprochement de la communion anglicane avec le Saint Siège. — Les anti-sémites et les démocrates chrétiens. — Le prochain consistoire.

Le *Monde* publie la dépêche suivante, reçue de son correspondant particulier de Rome :

« Rome, 9 mars. — Lord Halifax vient d'arriver à Rome. Le but de son voyage a, dit on, pour objet, la grande question du rapprochement de la communion anglicane avec le Saint-Siège. On assure qu'il est en même temps l'interprète de plusieurs membres du haut clergé anglican.

» Démentez toutes les nouvelles concernant les actes du Saint-Siège contre les anti-sémites et les chrétiens sociaux d'Autriche. La question est actuellement à l'étude. Le Vatican considère l'anti-sémitisme comme une opinion politique, où il n'a que voir. On assure que le Vatican cherchera à mettre d'accord l'épiscopat et les démocrates, sans blesser ou condamner aucun intérêt.

» Le consistoire est fixé au 48 mars. Le Pape y préconisera des évêques étrangers et italiens, mais ne créera aucun cardinal. Le gouvernement français est en négociation avec le Vatican pour la création de cardinaux français.

» Le cardinal Gibbons est attendu à Rome après Pâques. Il a adressé au Pape une lettre de félicitations pour l'Encyclique américaine. »

M. Félix Faure au camp de Sathonay

Paris, 10 mars. — On croit que c'est le 25 mars, que M. Félix Faure, accompagné des ministres de la guerre et de la marine, se rendra au camp de Sathonay.

Deux élections sénatoriales dans le département de la Loire

Une double élection sénatoriale a eu lieu dimanche dans la Loire. MM. Blanc et Bourganel, républicains, ont été élus au premier tour de scrutin.

L'Allemagne et l'Exposition de 1900

Berlin, 10 mars. — La nouvelle de la participation officielle de l'Allemagne à l'Exposition de 1900 est prématurée. Néanmoins, d'après les renseignements puisés à bonne source, il est permis de considérer l'adhésion de l'Allemagne comme absolument certaine si rien ne vient troubler le *statu quo* européen.

Une première à Paris

Paris, 10 mars. — Hier a eu lieu au Casino de Monte-Carlo, la première représentation de la *Jacquerie*, opera posthume de Lalo, orchestré par M. Coquard.

Le succès a été très vif; on sait que Lalo était Lillois.

Cornélius Herz. — Un démenti

Paris, 10 mars. — Le *Figaro* annonçait ce matin que le gouvernement venait d'envoyer à Londres deux agents de la sûreté pour prendre des renseignements sur l'état de Cornélius Herz.

Une note officieuse déclare que cette nouvelle est inexacte.

Entre ouvriers italiens et français

Nancy, 10 mars.— On télégraphie de Pont-Saint-Vincent que ce matin, à neuf heures, des ouvriers italiens arrivaient pour travailler au fort. Lorsque la nouvelle fut connue, des ouvriers français sans travail se rassemblèrent, entourèrent les Italiens et les huèrent, mais sans se livrer à aucune violence à leur égard. Deux gendarmes seulement ont suffi pour maintenir l'ordre.

Les ouvriers italiens, devant cette attitude, sont repartis par le train d'une heure.

Nancy, 10 mars. — Les troubles qui se sont produits à Pont-Saint-Vincent ont pris hier soir une singulière gravité.

En voyant arriver l'entrepreneur du fort, M. Gille, qui venait de Nancy et n'était point au courant des événements, les ouvriers français (qui se montraient calmes depuis le départ des Italiens), ont entouré la voiture où se trouvaient M. et Mme Gille en poussant des cris de mort et en lançant sur le breack des pierres et des morceaux de bois. La gendarmerie a, néanmoins, réussi à protéger M. et Mme Gille.

Au sortir de Pont-St-Vincent, la route est barrée par des ouvriers qui arrêtent la voiture. Les brigades de gendarmerie de Flavigny et de Pont-St-Vincent, impuissantes à repousser les manifestants, se bornent à escorter la voiture jusqu'à la mairie où se réfugie l'entrepreneur.

La foule, cependant, grossit sur la place. Les cris de : A mort ! à mort ! se font entendre. Les chevaux sont dételés du breack, qui est emmené à fond de train sur le pont de la Moselle et précipité sur les glaçons de la rivière, où il se fracasse.

L'autorité impuissante demande au fort de Pont-Saint-Vincent l'appui de deux compagnies. On télégraphie à Nancy qui envoie des gendarmes sous la conduite d'un capitaine. Heureusement, la pluie survient et les manifestants trempés se dispersent d'eux-mêmes.

Un gendarme et une jeune fille, atteints par des pierres ont reçu de légères blessures.

Un pari marseillais

Un M. J. Durand, « né natif » de la Canebière, vient de parier qu'il resterait vingt-huit jours — la durée d'instruction d'un réserviste — sur un piédestal, dans la pose d'une statue véritable, donnant l'illusion complète de l'antique.

Le parieur ne se réserve que vingt-huit heures de repos pendant les vingt-huit jours.

Ce pari s'exécutera à Marseille, et M. J. Durand pourra être surveillé, jour et nuit, par les intéressés.

Que d'hommes, moins excentriques, ont aussi leur pose et leur piédestal. Mais ils n'y restent pas que vingt-huit jours.

Un enfant tué par un ours

Un enfant de cinq ans, Jean-Baptiste Gérand, d'Ercé (Ariège), a été tué, jeudi, par un ours appartenant à son père.

Le père de l'enfant donnait le repas du soir à l'ours, lorsque l'enfant s'étant imprudemment approché, il le saisit par les cuisses qu'il déchira en lambeaux et lui broya le crâne.

Une lutte s'engagea entre l'ours et le père qui parvint, après de terribles efforts, à dégager son enfant, non sans avoir été mordu lui-même assez grièvement.

L'enfant est mort quelques heures après.

La Chine sollicite l'intervention des puissances européennes

Le ministre de Chine, accrédité auprès des cabinets de Paris, Londres et Rome, a été reçu hier par notre ministre des affaires étrangères, auprès de qui il a rempli une mission analogue à celle dont il s'était acquitté auprès du chef du Foreign Office; et il va se rendre à Rome pour compléter sa mission.

On dit que le ministre de Chine est chargé de demander aux puissances européennes d'intervenir dans le conflit sino-japonais.

AVIS. — Les bureaux de renseignements et annonces du « *Journal de Roubaix* » *sont fermés les dimanches et jours fériés.*

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le bruit ayant couru que M. Henri Carrette, maire de Roubaix, avait l'intention de faire placarder, en ville, un arrêté interdisant aux prêtres de porter ostensiblement en ville le Saint-Sacrement aux malades, un de nos collaborateurs a interrogé, à ce sujet, M. le Maire de Roubaix.

M. Henri Carrette a répondu que l'on n'avait rien exagéré, et que l'arrêté, soumis à M. le Préfet, était revenu à la mairie de Roubaix, revêtu de son approbation.

Cet arrêté, a ajouté M. le Maire, sera affiché dans deux ou trois jours.

Nous reviendrons sur cette décision.

Les habitations ouvrières. — *La réunion du Ratier-Club rue de l'Ommelet.* — Nous avons déjà mentionné la création d'une société ayant pour but la construction d'habitations ouvrières et nous avons rendu compte à nos lecteurs d'une première réunion qui a eu lieu à cet effet. Depuis lors l'idée a fait son chemin; un important noyau d'adhérents s'est constitué et bientôt la nouvelle société fontionnera.

Une deuxième réunion était organisée dimanche, à quatre heures de l'après-midi au « Ratier-Club », rue de l'Ommelet 192. Une soixantaine de personnes y assistaient, parmi lesquelles on remarquait une douzaine de dames.

M. Desmaretz promoteur de cette société, a d'abord déclaré que le but poursuivi était entièrement étranger à la politique et qu'il ne visait qu'une entreprise éminemment utile à la classe ouvrière. « A notre frontispice a-t-il dit nous inscrirons : « Epargne ouvrière ; » notre but est la construction d'habitations ouvrières au moyen de cotisations d'un franc par mois, habitations dont les occupants, désignés par le tirage au sort, deviendront propriétaires à l'aide de versements mensuels ne dépassant pas le prix d'un loyer ordinaire.

Il a donné ensuite la parole au secrétaire pour la lecture des statuts qui sont actuellement soumis à l'approbation gouvernementale.

Ces statuts indiquent le but déjà connu de la société. Ils stipulent que le tirage au sort se fera publiquement avant de commencer la construction, afin que les membres désignés puissent apporter au plan type les modifications de détail suivant leurs goûts ou leurs besoins. La société comprendra des membres honoraires payant une cotisation annuelle de douze francs au minimum, et auxquels les fournitures et les travaux de la société seront réservés de préférence.

Les membres actifs paieront une cotisation mensuelle de un franc plus 25 centimes pour frais de bureau et administration. Ils participeront à tous les tirages aussi longtemps qu'ils ne posséderont aucune maison. Un livret leur sera délivré sur lequel seront inscrites leurs cotisations et le dividende de l'encaisse provenant des membres honoraires, encais se qui sera réparti annuellement et également entre tous.

Les adhérents désignés par le sort pour occuper les maisons paieront dès leur mise en possession, au lieu de un franc, une cotisation mensuelle de quinze francs jusqu'au complet paiement de l'immeuble, déduction faite des cotisations et dividendes inscrits à leur livret. Leur versement mensuel pourra être supérieur à quinze francs; ce qui leur permettra de devenir plus tôt propriétaire définitif.

N'auront pas droit aux tirages ceux qui ne feraient pas partie de la société depuis deux ans et ceux qui seraient en retard de trois mois pour leur cotisations. Chaque membre d'une famille peut avoir son livret. La cession des livrets pourra être faite avec le consentement de la Commission qui se composera d'un président, du vice-président, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint, d'un trésorier et de huit conseillers. Toutes ces fonctions seront gratuites.

Les fonds seront, à l'exception d'une provision pour frais de bureau, versés à la caisse d'épargne au nom de la société de « l'Epargne ouvrière »

Telles sont les principales dispositions qui suffiront à nos lecteurs pour leur faire connaitre l'organisation de cette société.

Après la lecture de ces statuts, M. Desmarais a fait ressortir la portée sociale de l'œuvre entreprise dont le but est de s'entr'aider mutuellement, et a annoncé que les statuts avaient été soumis à M. le préfet qui avait dû les transmettre au ministère.

Sur l'observation d'un assistant, il a été décidé que des clauses seraient ajoutées aux statuts au sujet de la constitution et des attributions de l'assemblée générale.

Le secrétaire a ensuite reçu les inscriptions des personnes présentes qui désiraient adhérer à la société. Ces nouvelles adhésions portent à cent soixante trois le nombre des adhérents.

La séance a été levée à cinq heures quarante-cinq minutes.

Une réunion socialiste. — Cent cinquante personnes environ assistaient, dimanche, à la conférence-concert qui a eu lieu chez M. Wilfart, cabaretier et conseiller municipal.

Annoncé pour six heures, le concert n'a commencé qu'à sept heures, et la conférence a eu lieu à huit heures 1/2. A neuf heures 1/2, la réunion prenait fin.

Avant et après la conférence, des chanteurs et des monologuistes socialistes se sont fait entendre, accompagnés par un orchestre composé de deux musiciens : une basse et un piston.

La conférence a été présidée par le citoyen Desobry, adjoint au maire, ayant pour assesseurs les citoyens Derzelle, conseiller municipal, et Detollenaere.

Le citoyen Ghesquière, de Lille, s'est fait excuser par dépêche, au dernier moment.

Ce sont les citoyens Bailliu, Nau et Servais qui ont pris la parole. Tour à tour, ils se sont élevés contre les capitalistes et le clergé.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyens réunis ce soir, salle Wilfart, à l'issue de la fête de famille, acclament les paroles prononcées par les orateurs ayant pris la parole; engagent les groupes à organiser le plus possible ces sortes de fêtes pour réunir les ouvriers, et les préparer ainsi aux luttes électorales prochaines.

» S'engagent également à s'inscrire aux groupes et organisations ouvrières, seul moyen efficace de combattre le capitalisme uni contre la grande masse, la classe ouvrière organisée.

» Vive l'union ouvrière! Vive le parti ouvrier! »

Les funérailles d'un sapeurpompier. — Les funérailles de M. Charles Lepoutre, sapeur-pompier à la Compagnie de Roubaix, dont nous avons annoncé la mort, à l'âge de 58 ans, ont eu lieu dimanche, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, en l'église St-Joseph.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Gilmay, caporal, Laman, Delgrange et Veevaert, sapeurs.

Plusieurs couronnes, dont une offerte par la Compagnie, précédaient le cercueil.

Une section en armes, sous les ordres du sergent-major Seynave a rendu les honneurs militaires.

Les funérailles du jeune Camille Tacquenière, victime d'un accident de voiture, rue de l'Alma, ont eu lieu dimanche, après-midi, en l'église Notre-Dame.

Un grand nombre de personnes suivaient le convoi.

Le suicide du Parc Barbieux. — L'homme qui, vendredi, s'est suicidé au parc Barbieux, en se tirant dans la tempe un coup de revolver, a été reconnu, dimanche matin, par ses frères et ses sœurs, venus tout exprès de Courtrai, dont il est originaire.

C'est un forgeron, Julien-Edouard Vercruysse, âgé de 50 ans. Il est veuf et a deux enfants, qui sont en pension aux environs de Courtrai.

Vercruysse habitait à Roubaix, rue Duflot, à l'estaminet du *Frais-Bouquet*. Il avait fait dernièrement un petit héritage, et, depuis trois semaines, ne travaillait plus. Après avoir dissipé tout ce qu'il possédait, il a quitté son logement, vendredi matin, en disant au cabaretier du *Frais-Bouquet* :

— « Conservez mon couteau; je pars pour faire une course très sérieuse. »

Et il se rendit au Parc Barbieux, où il se suicida dans les conditions que l'on sait.

Un acte de probité. — Un porte-monnaie, contenant une certaine somme, a été trouvé, vendredi, par Mlle Clémence Delmotte, dans la cour Delplanque où elle habite, rue St-Amand.

Ce porte-monnaie est tenu à la disposition de celui qui l'a perdu.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

La librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs, au prix minime de 0 fr. 50, un magnifique portrait imprimé sur papier fort de S. Em. **le cardinal Desprez**, archevêque de Toulouse. 90610

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à